

En tant que propriétaire résidante de l'arrondissement, je m'oppose à la modification du règlement (09-003) demandée pour le 1420 boul. Mont-Royal . Je suis contre toutes les modifications demandées en l'instance. En plus d'être insensées ces modifications auraient des effets dévastateurs sur l'ensemble de l'arrondissement et causeraient des nuisances et un tort irréparable aux citoyens et aux commerces ou institutions existants .

Suzanne Jobin